

Bureau du 9 février 2004

Décision n° B-2004-2055

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 82, avenue Foch et appartenant à la SCI Les Oliviers**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 29 janvier 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue du réaménagement du carrefour à l'angle de l'avenue de Gadagne et de l'avenue Maréchal Foch à Saint Genis Laval, l'immeuble situé au numéro 82 de cette voie et appartenant à la SCI Les Oliviers.

Il s'agit d'un terrain de 691 mètres carrés ainsi que du bâtiment de deux étages sur rez-de-chaussée qu'il comporte.

Aux termes du projet de compromis soumis à ladite SCI, ledit immeuble serait acquis occupé au prix de 325 000 € admis par le service des domaines ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Approuve le projet de compromis.

2° - Autorise monsieur le président à :

- a) - le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir,
- b) - déposer une demande de permis de démolir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0799 le 7 avril 2003 pour la somme de 419 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer en 2004 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 500 - fonction 824 - à hauteur de 325 000 € pour l'acquisition et de 4 200 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,